

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU JURY
D'ADMISSION DU CONCOURS DONNANT ACCES AU
GRADE D'INFIRMIER TERRITORIAL EN SOINS GENERAUX
SESSION 2022**

Le Vendredi 4 Février 2022, à 12h15 s'est réuni au siège du Centre de Gestion de la Marne, situé 11 rue Carnot à Châlons-en-Champagne, le jury d'admission du concours donnant accès au grade d'Infirmier territorial en soins Généraux.

Membres du jury :

Collège représentant les élus locaux :

Monsieur Christian BARTHEN, <i>Adjoint au Maire de Lixing les Saint Avoild (57).</i>	Président du Jury
Madame Marie-Laure WERBROUCK, <i>Infirmière libérale, Maire de Vélye (51).</i>	Membre

Collège représentant les fonctionnaires territoriaux :

Monsieur Rémy STRINGONE, <i>Attaché Territorial, Directeur des Ressources Humaines à Betheny (51), Représentant de la CAP A du Centre de Gestion de la Marne.</i>	Membre
Monsieur Eric LEGRAND, <i>Attaché principal, Conseiller formation au Centre National de la Fonction Publique Territoriale Représentant du CNFPT.</i>	Membre

Collège représentant les personnalités qualifiées

Madame Isabelle DAMASSE, <i>Infirmière, Directrice de résidence à Nogent sur Seine (10).</i>	Membre
Madame Delphine MONET, <i>Puéricultrice hors classe, Infirmière d'évaluation de la cellule de recueil des informations préoccupantes au département de la Marne.</i>	Membre

INCIDENT(S) PENDANT L'ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

Le procès-verbal de déroulement de l'épreuve orale n'indique aucun incident déclaré pendant l'épreuve orale.

I- RESPECT DU REGLEMENT

Aucun candidat n'a commis un non-respect du règlement durant l'épreuve orale.

II- RESULTATS DE L'ÉPREUVE D'ADMISSION

Il est attribué à chaque candidat une note de 0 à 20.

Le jury est souverain et est compétent pour prononcer l'annulation d'une épreuve. Le jury ne peut modifier la liste des résultats qu'il a établie et communiquée à l'autorité organisatrice du concours.

Tout candidat à un concours ou examen qui ne participe pas à l'une des épreuves obligatoires est éliminé.

Après l'examen des notes obtenues à l'épreuve et après en avoir délibéré, les membres du jury fixent le seuil d'admission à 12,25/20

Le jury a souverainement déclaré admis 20 candidats.

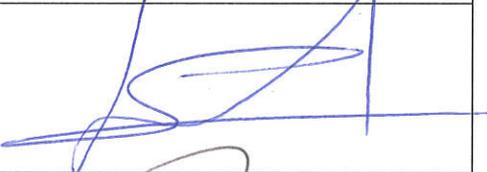
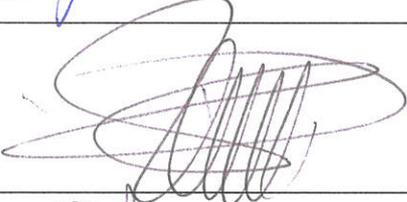
CENTRE DE GESTION DE LA MARNE
CONCOURS D'INFIRMIER TERRITORIAL EN SOINS GENERAUX
CANDIDAT ADMIS

Madame BASSAN Yannike
Madame BLIGAND Céline
Madame BOULAY Dalila
Madame BREITENSTEIN Emilie
Madame CALAMANTE Jennifer Marine
Madame COLIN Valentine
Madame DEBRAY Elisabeth
Madame DORSAN Yvelise
Madame DYDUCH Hélène
Madame GILLON Laurene Pascale
Madame HEMELSDAEL Marie-Ange
Madame JOYEUX Staicy
Madame KOUHOUS Naima
Madame LONCHAMPT Adélaïde
Madame MAGNETTE Delphine Roselyne
Monsieur MOKRY Fabien
Madame NARANJO--COLOMBANI Solène Laure
Madame RABASTE-BICHOTTE Emilie Marcelle
Madame RICHE Melody
Madame SCHNEGG Floriane

Fin de liste
Cette liste comporte 20 candidats

CB

SIGNATURES DES MEMBRES DU JURY

<p>Monsieur Christian BARTHEN, Président du Jury</p>	
<p>Madame Marie-Laure WERBROUCK,</p>	
<p>Monsieur Rémy STRINGONE,</p>	
<p>Monsieur Eric LEGRAND,</p>	
<p>Madame Isabelle DAMASSE,</p>	
<p>Madame Delphine MONET,</p>	